



LES FORMATIONS

ANNEE 2017/18

FORMATIONS INITIALES

Ouvertures des sessions : Bordeaux et Paris

CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS - Option «MJPM - Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs»

CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS - Option «MAJ - Mesure d'Accompagnement Judiciaire»

CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS - Option «DPF - Délégué aux Prestations Familiales» (MJAGBF)

FORMATION D'ADMINISTRATEUR AD'HOC

Exercer dans le cadre de procédures civiles ou pénales pour y représenter les enfants mineurs

FORMATION SECRÉTAIRE / ASSISTANT(E) SPÉCIALISÉ(E)

FORMATIONS EN PARTENARIAT AVEC L'UPEC

UPEC - UNIVERSITÉ PARIS 12 - FACULTÉ DE DROIT

MASTER 2 «PROTECTION DE LA PERSONNE VULNÉRABLE», AVEC POSSIBILITÉ DE DÉLIVRANCE DU CNC MJPM - Option « MJPM »

FORMATIONS CONTINUES

EN NOS LOCAUX (BORDEAUX OU PARIS) ET SUR SITE

LISTE COMPLÈTE DES THÈMES SUR NOTRE SITE : WWW.AFFECT-FRANCE.COM/

- L'analyse des pratiques, la démarche d'amélioration
- Analyse et gestion du patrimoine
- La filiation, l'adoption et l'autorité parentale
- Les obligés alimentaires et l'aide sociale aux personnes âgées
- Obligations de soins et soins psychiatriques sans consentement
- Mise à jour des droits sociaux et prestations diverses
- Les écrits professionnels
- Maîtriser la situation face aux pathologies mentales
- Le majeur et l'emploi
- Fiscalité et patrimoine du majeur protégé
- L'union des majeurs protégés
- La responsabilité en droit des personnes protégées et des MJPM
- Le surendettement
- Le contrôle des comptes de gestion et le calcul des fiches de rémunération des MJPM
- Bienveillance / Maltraitance : Où se situe la limite ?
- Le logement, l'hébergement
- Les pathologies liées à l'âge et au handicap
- Procédures CNIL



Association Française de l'Information et d'Étude des Curatelles et des Tutelles

www.affect-france.com colloque-affect@orange.fr 05 56 66 92 87
35 bd Gén Leclerc, 33 120 ARCACHON

COLLOQUE DU 30 SEPTEMBRE 2017

LES MESURES DE PROTECTION

ACTUALISATION LÉGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE

PALAIS DES CONGRÈS - ARCACHON
Boulevard Veyrier Montagnères

Siège : Maison des associations - 11 rue Caillaux, 75 013 Paris - affect-france@orange.fr
Association régie par la loi de 1901 - SIRET 420 481 336 00024 - APE 9499Z

Organisme de formation inscrit sous le numéro 175312575.

Centre de formation agréé pour dispenser la formation de tuteurs aux majeurs protégés suivant arrêté de Monsieur de Préfet de la Région Ile de France en date du 4 mars 2004, portant le numéro 2004-106 confirmé par délégation de la Préfecture IDF du 2 janvier 2011.

LE COLLOQUE SERA PRÉSIDÉ PAR MONSIEUR GEORGES DECOCQ, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE ET PRÉSIDENT D'AFFECT

PREMIÈRE PARTIE

THÉRAPEUTIQUES NON MÉDICAMENTEUSES

Musique, animaux, dessin, peinture...

Docteur May ANTOUN, Médecin gériatre, Présidente du Cercle Alzheimer Aquitaine

LA RÉFORME DU DROIT DES OBLIGATIONS - Impact sur la protection des majeurs
Madame **Nathalie PETERKA**, Professeur à la faculté de droit Paris-Est, Directeur des
M2 «Protection de la personne vulnérable» et «Droit privé des personnes et des
patrimoines», Responsable du diplôme interuniversitaire UPEC-Paris Diderot
«expertise médicale dans le cadre de la protection des majeurs»

LE DIVORCE - Impact du droit de la protection des majeurs

Maitre **Edouard BENTEJAC**, Président de la Chambre des Notaires de la Gironde
Maitre **Sandra CATHELOT**, Avocat à la Cour

10H15 PAUSE

REVUE JURISPRUDENTIELLE SUR LES ACTES STRICTEMENT PERSONNELS

Monsieur **Jean-Marie PLAZY**, Professeur à la faculté de droit de l'université de
Bordeaux, Responsable du diplôme universitaire « mandataire judiciaire à la protection
des majeurs » - Responsable du Master 2 « Droit et Gestion du patrimoine » de
l'Université de Bordeaux

LE SECRET PROFESSIONNEL DES MANDATAIRES - CNIL

Madame **Dominique GENCY-TANDONNET**, Maître de conférences en droit privé et en
sciences criminelles à la faculté de droit de l'Université de Paris-Est UPEC
Madame **Jacqueline JEAN**, mandataire judiciaire à la protection des majeurs,
responsable pédagogique de la formation AFFECT

DÉBAT AVEC LA SALLE

12H15 PAUSE DÉJEUNER

LE DROIT DE LA SANTÉ À L'ÉPREUVE DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS

LA PERSONNE DE CONFIANCE - LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Arrêt de la cour de cassation sur l'affaire LAMBERT

Madame **Laurence GATTI**, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Membre
de l'Equipe de recherche en Droit privé

Monsieur **Denis BERTHIAU**, Maître de conférences en droit de la santé biotique à
l'université de PARIS 5

POINT DE VUE - PRATIQUE DU MAGISTRAT Cohérence des textes

Loi du 26 Janvier 2016 sur la modernisation de notre système de santé.

Madame **Hélène MORNET**, conseiller à la cour d'Appel de DOUAI - Présidente de la
Chambre de la protection juridique des majeurs et des mineurs

REGARDS CROISÉS SUR LES RAPPORTS DE LA COUR DES COMPTES ET DU DÉFENSEUR DES DROITS

Monsieur **Gilles RAOUL CORMEIL**, Professeur à la faculté de droit de Caen, Directeur
du diplôme universitaire « Protection juridique des personnes vulnérables »

16H00 PAUSE

LA PROFESSIONNALISATION DU MJPM

Loi du 28 Décembre 2015 - Décret d'application

Madame **Martine LOPEZ**, Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Monsieur **Boris VOIRY**, chargé à la DDCSP de la Dordogne, du suivi des mandataires
individuels, des services et des préposés d'établissement

DÉBAT AVEC LA SALLE

SYNTHÈSE DU COLLOQUE

Par Madame **Isabelle DAURIAC**, Professeur de droit à la faculté PARIS DESCARTES

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

18H00

COCKTAIL DE CLÔTURE

18H30

CE PROGRAMME A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR AFFECT AVEC LA COLLABORATION DE
MADAME NATHALIE PETERKA